

Formulaire de demande du service de mobilité interbancaire pour compte d'épargne réglementé



Numéro de dossier
CPH Banque

.....

Date de début (réservé à la nouvelle banque):/...../.....

Date du changement de banque¹:/...../.....

Le(s) soussigné(s), titulaire(s) des comptes suivants **particuliers** au nom de :

.....

BE □□ □□□□ □□□□ □□□□ compte à vue ou compte d'épargne
auprès de la **nouvelle** banque

BE □□ □□□□ □□□□ □□□□ compte d'épargne auprès de l'ancienne banque

demande(nt) à la nouvelle banque et à l'ancienne banque de mettre en œuvre le service de mobilité interbancaire auprès de l'ancienne banque pour le compte d'épargne réglementé susvisé conformément au Règlement relatif au Service de mobilité interbancaire.

Le/la/les soussigné/e/s demande(nt) expressément la liquidation du compte d'épargne réglementé auprès de l'ancienne banque et le virement du solde positif, après compensation éventuelle des intérêts et frais, vers le compte de paiement ou le compte d'épargne réglementé auprès de la nouvelle banque.

Le/la/les soussigné/e/s déclare(nt) être d'accord sur le traitement et la communication des données à caractère personnel aux fins de bonne exécution du Service de mobilité interbancaire.

Le/la/les soussigné/e/s confirme(nt) avoir reçu un exemplaire du Règlement relatif au Service de mobilité interbancaire, en avoir pris connaissance et déclare(nt) être d'accord quant à son application.

Fait en deux exemplaires à, Date :

TITULAIRE(S) DE L'ANCIEN COMPTE ET DU NOUVEAU COMPTE		SIGNATURE(S)
NOM	PRÉNOM	

¹ À compléter facultativement par le/la/les titulaire(s) :
la date de changement de banque souhaitée devra se situer dans le futur entre 10 jours ouvrables bancaires et un mois suivant la réception par la nouvelle banque.



La volonté de réussir ensemble
info@cph.be | www.cph.be